

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses  
**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses  
**Band:** 17 (1929)  
**Heft:** 314

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

grande, nous vous serions reconnaissantes d'annoncer à temps votre arrivée.

A l'ordre du jour de notre Assemblée figurent les élections du Bureau et du Comité de l'Alliance. Nous sommes heureuses d'avoir trouvé dans le canton de Vaud trois femmes qui veulent bien former le Bureau. A part cela, peu de candidates nous ont été proposées pour le Comité. Vous en trouverez la liste ci-incluse.

Nous regrettons qu'aucune Société ne nous ait envoyé de propositions. Par contre, la Commission pour les Allocations familiales présente la proposition suivante:

« La Commission des Allocations familiales avait la tâche d'étudier cette question des allocations familiales. Sur la base des études faites par elle, elle demande maintenant à être transformée en un Comité de travail pour l'amélioration de la situation économique de la famille, là où ce sera possible. »

Le Comité a décidé de porter à 11 le nombre de ses membres. L'Alliance ayant presque doublé actuellement ses effectifs, cette augmentation nous semble justifiée; elle permettra une meilleure représentation des diverses parties du pays. L'art. 9 des statuts disant que le minimum des membres doit être neuf, et ne fixant pas de maximum, il est donc permis d'augmenter le chiffre actuel sans modification statutaire.

Nous vous envoyons également la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée AVANT la séance contre la carte de vote (carte rose). Conformément à l'art. 6 des statuts, une déléguée ne peut pas représenter plus de deux sociétés. La carte rose ne sera délivrée que contre présentation de la carte blanche de déléguée, ceci étant notre seul moyen de contrôle.

Les Sociétés qui ne pourraient se faire représenter nous obligeraient beaucoup en nous prévenant de leur décision. A ce propos, nous rappelons que la Caisse des voyages de l'Alliance est prête à aider celles de nos Sociétés qui, encore jeunes ou numériquement faibles, craignent de trop lourdes charges financières. Les demandes doivent être faites AVANT l'Assemblée générale. D'autre part, nous serons très reconnaissantes aux amies qui voudraient bien penser à alimenter cette caisse. Adresser les dons et les demandes à notre trésorière, M<sup>lle</sup> Schindler, Oberer Quai, 6, Bienne.

A ces lignes est jointe encore l'invitation des Sociétés de Hérisau, à laquelle nous comptons que vous répondrez nombreuses.

Enfin, nous avons la joie de vous annoncer l'entrée d'une Société nouvelle dans l'Alliance. C'est: la *Section de Zurich de l'Alliance suisse des Gardes-Malades*.

Une erreur s'est glissée dans notre circulaire d'avril: ce n'est pas la Section genevoise, mais l'Alliance nationale des Unions chrétiennes de jeunes filles, qui est entrée dans l'Alliance.

Dans l'espoir de rencontrer à Hérisau le plus grand nombre de nos Sociétés alliées, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:

La Présidente: E. ZELLWEGER.  
La Secrétaire: E. LOTZ-ROGNON.

### Elections du Bureau et du Comité

#### Liste des Candidates

Bureau:	Membres du Comité:
Présidente: M <sup>me</sup> DE MONTET, (Vevey), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.	M <sup>me</sup> OBERST BIBERSTEIN (Berne), proposée par le <i>Berner Frauenbund</i> et appuyé par la <i>Section de Zurich de la Société d'Utilité publique des Femmes</i> , et par l' <i>Union für Frauenbestrebungen, de Zurich</i> .
1 <sup>re</sup> Vice-présidente: M <sup>lle</sup> QUINCHE, (Lausanne), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.	M <sup>me</sup> CHENEVARD (Genève).
2 <sup>me</sup> Vice-présidente: M <sup>lle</sup> E. ZELLWEGER (Bâle).	M <sup>me</sup> GLETTLI (Zurich).
Secrétaire: M <sup>me</sup> MARTIN, (Vevey), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.	M <sup>me</sup> JUNOD (Neuchâtel).
Trésorière: M <sup>lle</sup> SCHINDLER (Bienne).	M <sup>me</sup> LOTZ (Bâle).
	M <sup>me</sup> METTLER (St-Gall).
	M <sup>lle</sup> DU PASQUIER (Genève) proposée par les Sociétés féminines de Genève.
	M <sup>lle</sup> H. STUCKI (Berne) proposée par le <i>Berner Frauenbund</i> .

## Lettre d'invitation des Sociétés d'Hérisau

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous vous invitons cordialement à tenir la 28<sup>me</sup> Assemblée générale de l'Alliance à Hérisau. Nous savons bien que, pour atteindre notre lointaine localité, plusieurs d'entre vous devront faire un long voyage. Nous savons également que nous ne pouvons vous offrir ni les curiosités, ni les trésors artistiques, ni les œuvres sociales qui font d'une grande ville un centre d'attraction. Etant donné nos circonstances spéciales et la petitesse de notre canton, nous serons obligées de vous recevoir simplement. Cependant nous osons espérer que vous nous ferez le plaisir de venir nombreuses chez nous.

Nos autorités, tant politiques qu'ecclésiastiques, ont aimablement mis à notre disposition la salle du Grand Conseil pour nos réunions du samedi après-midi et du dimanche matin, ainsi que l'église, où nous entendrons dimanche matin, à 8 h. 1/4, prêcher M<sup>lle</sup> Gutknecht, pasteur à Zurich.

La soirée familière organisée par les deux Sociétés appenzelloises pour samedi soir, ainsi que le repas en commun de dimanche à midi, auront lieu dans l'Hôtel du Lion (hôtel sans alcool). Ces trois bâtiments sont au centre de Hérisau.

On peut se loger dans quelques bons hôtels au prix de 5 fr. 20 à 5 fr. 50 (chambre et petit déjeuner). Il y a également un grand nombre de logements chez des particuliers, dont nous vous prions de faire largement usage. Nous nous réjouissons beaucoup de recevoir des femmes de toutes les parties de la Suisse. Comme on nous a offert plusieurs chambres à deux lits, celles d'entre vous à qui cela conviendrait sont priées de nous le faire savoir.

Vu l'exiguïté des locaux, veuillez vous inscrire avant le 1<sup>er</sup> octobre, auprès de M<sup>lle</sup> Clara Nef, Weiher 63, Hérisau, pour le repas en commun du dimanche à midi et pour votre logement (hôtel ou logement chez des particuliers). Les inscriptions qui arriveraient après cette date ne pourraient plus être prises en considération.

A la gare, à l'arrivée des trains de Gossau, se trouvera un petit bureau de renseignements. Il y aura aussi à la gare des personnes qui accompagneront les déléguées à leurs logements.

Espérant une nombreuse participation, nous vous adressons, Mesdames et chères Alliées, nos sincères salutations.

UNION FÉMINISTE DE HÉRISAU.  
LIGUE DES FEMMES ABSTINENTES DE HÉRISAU.

## Garnet de la Quinzaine

### Lundi 23 septembre:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Monthoux, 21 h.: La *femme dans la poésie*, conférence par M<sup>lle</sup> Hélène Vacaresco, déléguée de Roumanie à la S.d.N., sous les auspices de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. La séance sera présidée par M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Alliance.

### Samedi 28 septembre:

BERNE: Réunion sur convocation du Bureau Exécutif du Comité d'Action de la pétition fédérale pour le suffrage féminin.

### Dimanche 29 septembre:

BERNE: 10 h. 15 précises, Hôtel « zum Wilden Mann », Aarbergstrasse, 41: VII<sup>e</sup> réunion des Présidentes de Sections de l'A.S.S.F.: 1. *L'entrée des femmes dans les partis politiques*: M<sup>lle</sup> Grütter (Berne) et M. Frey (Soleure). — 2. *Après la pétition*: M<sup>me</sup> Leuch (Lausanne). — 3. *Questions féministes internationales*: M<sup>lle</sup> Gourd (Genève). — 4. Divers et propositions individuelles.

### Mardi 1<sup>er</sup> octobre:

LUCERNE: Union Féministe, Assemblée générale. *Le Congrès de Berlin*, causerie en français par M<sup>lle</sup> Gourd.

### Samedi 5 octobre:

LANDECY (Canton de Genève), de 14 à 19 h.: Vente au profit de l'Ouvroir de Landecy. Bulbes et oignons de jacinthes, tulipes, crocus, glaïeuls; plantes vivaces, dahlias, phlox, delphiniums. Miel aux fleurs du Salève.

## Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

### Semestre d'hiver: 23 octobre 1929-22 mars 1930

**Culture féminine générale:** Cours de sciences économiques, juridiques et sociales  
**Préparation aux carrières d'activité sociale** (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.  
**Cours d'infirmières-visiteuses** en collaboration avec la Croix-Rouge.

Des auditrices sont admises à tous les cours

### Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

## Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Téléphone 51-193 - Rue Tœpffer, 17 - GENÈVE

### Cours ménagers

par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.  
CUISSINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE  
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

### Semestre d'hiver: 16 septembre au 29 mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.